

COLLOQUE ANNUEL 2022

13, 14, 15 et 16 septembre 2022

Manoir du Lac Delage

40, avenue du Lac, Lac Delage (Québec) G3C 5C4



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec

PROGRAMME



Stimuler les talents,
partager l'expertise

« En collaboration avec Bélanger Sauvé, avocats, Jacques Éthier, avocat et Trilogie »

HORAIRE

MARDI 13 SEPTEMBRE 2022

Dès 16 h

Accès à votre chambre

Souper libre (exclus du forfait)

MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

8 h 30 à 9 h

Accueil des participants

Mot de bienvenue

9 h à 12 h

Atelier 1 : MISE À JOUR DES NORMES COMPTABLES
DU SECTEUR PUBLIC ET CAS PRATIQUES

Conférencière : **Dominique Collin**, FCPA auditeur, FCA

12 h à 13 h 15

Dîner

13 h 15 à 16 h 30

Atelier 1 : MISE À JOUR DES NORMES COMPTABLES
DU SECTEUR PUBLIC ET CAS PRATIQUES

Conférencière : **Dominique Collin**, FCPA auditeur, FCA

18 h

Soirée des retrouvailles

« En collaboration avec **Bélanger Sauvé, avocats,**
Jacques Éthier, avocat et Trilogie »

HORAIRE

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

8 h 30 à 9 h

Ouverture

Accueil des participants

9 h à 12 h

Atelier 2 : TARIFICATION (PRIX DE REVIENT... COÛT COMPLET)

Conférencier : **Sébastien Boivin**, CPA, CMA

12 h à 13 h 15

Dîner

13 h 16 h 30

Atelier 3 : MIEUX FAIRE ENSEMBLE DANS LE PLAISIR DE NOS DIFFÉRENCES...

Conférencière : **Marielle Sabourin**, consultante ReGain

18 h

Souper et soirée

HORAIRE

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022

8 h 45 à 9 h

Ouverture

Accueil des participants

9 h à 9 h 45

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

10 h à 12 h 30

Atelier 4 : MISE À JOUR ET ACTUALITÉS EN FINANCES MUNICIPALES PAR LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Conférenciers :

Katia Chastenay, Directrice de la normalisation, de l'information financière et du financement, DNIFF, MAMH

Yvon Bouchard, Conseiller émérite en comptabilité municipale, DNIFF, MAMH

Lucie Chrétien, Conseillère experte en comptabilité municipale, DNIFF, MAMH

12 h 30 à 13 h 30

Dîner de clôture

13 h 30

Clôture du colloque 2022 et remerciements

« En collaboration avec **Bélanger Sauvé, avocats**, **Jacques Éthier, avocat** et **Trilogie** »

ATELIERS



ATELIER 1

MISE À JOUR DES NORMES COMPTABLES DU SECTEUR PUBLIC ET CAS PRATIQUES

Dans cet atelier la conférencière abordera les contenus suivants :

- **Consolidation : Situations particulières**

1. Impact de l'application initiale de la consolidation
2. Impact de la terminaison de la consolidation
3. Dates de fin d'exercice différentes
4. Consolidation variable - Consolidation ligne par ligne proportionnelle
5. Transformation de statut d'organisme contrôlé en entreprise publique (partenariat commercial)
6. Transformation de statut d'entreprise publique (partenariat commercial) en organisme contrôlé
7. Acquisition d'un organisme
8. Vente d'un organisme (en tout ou en partie)
9. Vente d'un immeuble par une municipalité à un organisme faisant partie du périmètre comptable

- **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (SP 3280)**
- **Partenariats Public-Privé (SP 3160)**
- **Éléments incorporels achetés (NOSP-8)**
- **Immobilisations corporelles - Infonuagique et précisions (SP 3150)**

Animé par : *Dominique Collin, FCPA auditeur, FCA*

Dès son entrée dans la profession, Dominique Collin s'est intéressée aux dossiers d'audit dans le domaine municipal. Son enthousiasme pour ce secteur ne s'est jamais démenti, si bien qu'elle est devenue une autorité au Québec en la matière.

Responsable de la formation pour l'Association des directeurs municipaux du Québec de 1998 à 2008, elle a entre autres rédigé un manuel de référence et animé des formations sur la refonte des normes comptables pour les organismes municipaux. Auteure de plusieurs manuels de formation et formatrice auprès de divers intervenants du milieu municipal, Dominique Collin a aussi été mandatée à titre d'experte par certaines villes pour faciliter leur démarche de fusion. Depuis 2000, elle a également à son actif la rédaction du Programme d'audit – Organismes municipaux et, depuis 2008, celle du Dossier modèle d'audit – Organismes municipaux.

« *En collaboration avec Bélanger Sauvé, avocats, Jacques Éthier, avocat et Trilogie* »

ATELIERS

ATELIER 2

TARIFICATION (PRIX DE REVIENT... COÛT COMPLET)

Plusieurs enjeux se présentent aux municipalités, dont la capacité de bien comprendre les coûts des services rendus.

Quel est le coût réel du déneigement chaque année? Quel est l'impact d'une augmentation d'un niveau de service dans les loisirs? Quelle devrait être la tarification juste d'un service spécifique?

Comment établir un modèle de coût de revient permettant de la transparence face aux élus et aux citoyens, une reddition de compte claire et la capacité de répondre rapidement et précisément aux questions?

Cette formation permettra de bien comprendre les points principaux, les meilleures pratiques, les étapes à suivre et les pièges à éviter lors de la mise en place d'un modèle de coût de revient des services pour les municipalités.

Animé par : Sébastien Boivin, CPA, CMA agit à titre de directeur principal et est à l'emploi de DECIMAL depuis 14 années.

M. Boivin cumule près de 15 années d'expérience en comptabilité de gestion, tant au niveau du conseil stratégique qu'au niveau de la mise en place de solutions de gestion de la performance corporative, il est aussi impliqué comme conférencier pour les formations de l'Ordre des CPA du Québec, comme formateur pour plusieurs formations de DECIMAL, et comme rédacteur pour de nombreux articles outillant les équipes finances dans leur gestion de performance.

Très impliqué auprès de son Ordre professionnel, il a reçu le prix CPA Émergence en 2015. Il a aussi agi comme Administrateur et Secrétaire de l'Ordre des CMA dans la section de Québec, il a agi comme Vice-président à la promotion pour le milieu des affaires de l'Ordre des CPA dans la section de Québec, comme Premier Viceprésident pour l'Ordre des CPA de la région de Québec, puis comme président du regroupement de Québec de l'Ordre des CPA du Québec.

« En collaboration avec Bélanger Sauvé, avocats,
Jacques Éthier, avocat et Trilogie »

ATELIERS

ATELIER 3 (INTERACTIF)

MIEUX FAIRE ENSEMBLE DANS LE PLAISIR DE NOS DIFFÉRENCES...

Avec la complicité des Tintin, Milou, Haddock..., la formatrice présente des exemples concrets visant à reconnaître nos talents et ceux des autres, afin de générer des modes de communication et de collaboration stimulants et valorisants pour tous.

Objectifs :

- Définir et découvrir les talents stratégiques
- Prendre conscience de son potentiel en identifiant ses talents naturels (mieux se connaître et connaître son profil ReGainMC). Faire son profil en ligne
- Découvrir les différents personnages, leurs talents clés, leurs comportements dominants, etc.
- Découvrir la richesse de la différence et de la complémentarité de chaque profil dans un contexte professionnel , outil de rétention essentiel
- Développer et échanger sur des modes de communication et de collaboration stimulants et valorisants pour nous et entre nous
- Contexte générationnel mieux saisir nos différences

Animé par : *Marielle Sabourin, consultante ReGain*

Marielle Sabourin est diplômée des HEC de Montréal. Formatrice, coach professionnelle passionnée et dévouée, elle offre des services personnalisés aux gestionnaires de tous les niveaux, tant de façon individuelle qu'en groupe.

Elle tire son inspiration de ses 25 ans d'expérience à titre de gestionnaire, occupant des postes de Directrice générale à Vice-présidente exécutive. Son champ d'expertise s'étend de la gestion des opérations incluant la gestion de la relation client.

Présidente de sa propre entreprise en relation d'aide et coaching depuis 2004. Membre de l'Association International Coaching Federation (ICF) et membre consultante accréditée depuis 2005 avec la firme ReGainmc.

« *En collaboration avec Bélanger Sauvé, avocats,
Jacques Éthier, avocat et Trilogie* »

ATELIERS

ATELIER 4

MISE À JOUR ET ACTUALITÉS EN FINANCES MUNICIPALES PAR LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Lors de cet atelier, les animateurs aborderont plusieurs sujets d'actualité municipale dont :

- Les modifications législatives
- Programme d'aide dans le contexte de la COVID-19
- Financement municipal
- Reddition de comptes financière (et autres)
- Évolution des normes comptables - CCSP
- Régimes de retraites
- Autres points d'intérêt

Animé par :

Katia Chastenay, auditrice, CA, MBA, Directrice de la normalisation, de l'information financière et du financement, DNIFF, MAMH

Yvon Bouchard, FCPA, FCA, Conseiller émérite en comptabilité municipale, DNIFF, MAMH

Lucie Chrétien, CPA, CGA, Conseillère experte en comptabilité municipale, DNIFF, MAMH

AUTRES INFORMATIONS

TARIFICATION

MEMBRE OU SUBSTITUT

- Occupation simple : 1 250 \$ plus taxes
- Occupation double : 1 545 \$ plus taxes

NON-MEMBRE

- Occupation simple : 1 550 \$ plus taxes
- Occupation double : 1 845 \$ plus taxes

La tarification occupation double comprend un montant supplémentaire de 295 \$ qui s'applique aux participants qui sont accompagnés d'un conjoint ou d'une conjointe. Les accompagnateurs ne peuvent pas assister aux ateliers.

Les nouveaux membres bénéficient d'une offre avantageuse : pour votre première année, le coût d'adhésion de 315 \$ (plus taxes) sera déduit du coût d'inscription au colloque (pour le détail, voir le formulaire d'inscription).

Vous représentez une municipalité située dans une des 6 MRC suivantes : L'île-d'Orléans, Québec, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, Portneuf, Lévis et vous ne souhaitez pas d'hébergement : consultez le formulaire d'inscription pour connaître notre tarification spéciale à cet effet.

INSCRIPTION

Rendez-vous à www.agfmq.com et complétez le formulaire avant le 23 juin 2022.

La formation du colloque est admissible en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.

POUR TOUTE INFORMATION

Contactez le secrétariat au :
514 499-1130 / 1 877 499-1130

Courriel : agfmq@agfmq.com
Site web : www.agfmq.com